

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 1^{er} septembre 2020 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 15 septembre 2020 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Offre de services de la firme Cain Lamarre pour la Cour municipale
- 15- Dépôt du Plan d'intervention en aqueduc et égout par la firme d'ingénierie WSP Canada
- 16- Autorisation pour déposer le Plan d'intervention en aqueduc et égout au MAMH
- 17- Achat d'équipement audio pour l'aréna
- 18- Offre de services de Marie-Lise Leclerc Architecte pour préparation d'un plan du bâtiment à abrasif (ponction de 20 000 \$ au surplus)
- 19- Offre de services professionnels en ingénierie d'ÉQIP Solution pour bâtiment à abrasif
- 20- Achat d'une génératrice pour la station de pompage au rang 10 (financement par la TECQ)
- 21- Avis de motion et dépôt du projet du règlement 194-2020
- 22- Avis de motion et dépôt du projet du règlement 195-2020
- 23- Facture des services de relation de travail de la FQM
- 24- Offre de service de ÉQIP Solutions pour l'analyse du dépôt à abrasif
- 25- Autorisation pour effectuer un appel d'offres de service pour la cueillette des matières résiduelles
- 26- Mandat au notaire Mario Mathieu pour préparation et présentation d'une demande de la Municipalité auprès de la CPTAQ
- 27- Mandat à FC arpenteur-géomètre pour soutien technique dans une demande de la Municipalité à la CPTAQ
- 28- Autorisation pour une demande d'assistance financière dans le PSSPA du ministère de l'Éducation

- 29- Modification de la taxation du matricule 7789 99 2714 suite à une modification de l'utilisation de la propriété
- 30- Facture de la MRC pour frais de surveillance de chantier dans le rang Grand Shenley
- 31- Transfert d'un montant de 10 000 \$ budgéter à l'amélioration de la route du rang 10 au rang Petit Shenley et rang 9
- 32- Transfert d'un montant de 9 000 \$ budgété à l'amélioration de la route du rang 10 aux travaux de préparation du terrain de la rue Jobin.
- 33- Mandat à la firme Blanchette Vachon pour effectuer un audit du projet de la route 269 conformément aux exigences du PIQM
- 34- Mandat à la firme Blanchette Vachon pour effectuer un audit préliminaire des états financiers de la Municipalité pour l'exercice 2020
- 35- Demande de l'Épicerie Shenley sur paiement des intérêts de taxe
- 36- Période de Questions
- 37- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME CAIN LAMARRE POUR LA COUR MUNICIPALE

2020-09-273

Considérant que la Municipalité a besoin des services d'une firme d'avocat pour la représenter à la Cour municipale pour l'année 2021 ;

Considérant que la firme Cain Lamarre a déposé une offre de services pour la représenter et que celle-ci répond au besoin de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service déposé par la firme Cain Lamarre pour représenter la Municipalité à la Cour municipale pour l'année 2021.

15- DÉPÔT DU PLAN D'INTERVENTION EN AQUEDUC ET ÉGOUT PAR LA FIRME D'INGÉNIERIE WSP CANADA

2020-09-274

Considérant que la Municipalité a demandé à la firme WSP Canada de mettre à jour son plan d'intervention en aqueduc et égout ;

Considérant que la firme WSP Canada a préparé et déposé une mise à jour du plan et a fait une présentation de celui-ci aux membres du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte et entérine la mise à jour du plan d'intervention en aqueduc et égout préparé et déposé par la firme WSP Canada.

16- AUTORISATION POUR DÉPOSER LE PLAN D'INTERVENTION EN AQUEDUC ET ÉGOUT AU MAMH

2020-09-275 **Considérant** que le conseil municipal veut faire part au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la mise à jour de son plan d'intervention en aqueduc et égout ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à déposer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation la mise à jour de son plan d'intervention en aqueduc et égout.

17- ACHAT D'ÉQUIPEMENT AUDIO POUR L'ARÉNA

2020-09-276 **Considérant** que suite à une demande de citoyens, le conseil veut doter l'aréna d'un système audio ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture a fait faire une soumission par la firme Claude Fortier Radio & TV inc. ;

Considérant que le montant pour l'acquisition du système complet ainsi que son installation est de 8 689 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Claude Fortier Radio & TV inc. et autorise l'acquisition et l'installation du système audio à l'aréna.

18- OFFRE DE SERVICES DE MARIE-LISE LECLERC ARCHITECTE POUR PRÉPARATION D'UN PLAN DU BÂTIMENT À ABRASIF

2020-09-277 **Considérant** que le bâtiment à abrasif de la Municipalité est arrivé en fin de vie utile et n'est pas récupérable ;

Considérant que la Municipalité devra construire un nouveau bâtiment pour l'entreposage de son abrasif ;

Considérant que le conseil désire avoir des plans pour un nouveau bâtiment et que la firme Marie-Lise Leclerc Architecte a déposé une soumission à cet effet au montant de 5 000 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Marie-Lise Leclerc Architecte pour un montant de 5 000 \$ plus taxes pour faire les plans du futur entrepôt à abrasif et lui octroie le mandat ;

Que le coût des services soit financé à partir du surplus accumulé non affecté.

19- OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE D'ÉQIP SOLUTION POUR BÂTIMENT À ABRASIF

2020-09-278

Considérant que le bâtiment à abrasif de la Municipalité est arrivé en fin de vie utile et n'est pas récupérable ;

Considérant que la Municipalité devra construire un nouveau bâtiment pour l'entreposage de son abrasif ;

Considérant que des services d'ingénierie sont requis pour la réalisation d'un projet de construction d'un bâtiment à abrasif ;

Considérant que la Municipalité a sollicité une offre de services à la firme d'ingénierie ÉQIP Solution et que celle-ci a déposé une soumission à cet effet au montant de 13 500 \$ plus taxes \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme ÉQIP Solution pour un montant de 13 500 \$ plus taxes pour services d'ingénierie concernant un futur entrepôt à abrasif et lui octroie le mandat ;

Que le coût des services soit financé à partir du surplus accumulé non affecté.

20- ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE POUR LA STATION DE POMPAGE AU RANG 10

2020-09-279

Considérant que la Municipalité veut acquérir une génératrice pour la station de pompage du rang 10 ;

Considérant qu'une génératrice à la station de pompage permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau en cas de panne électrique ;

Considérant que cette acquisition peut être financée en totalité par la subvention de la taxe sur l'essence (TECQ) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'une génératrice pour la station de pompage du rang 10 et qu'un budget de 40 000 \$ soit accordé pour cette acquisition (montant autorisé par la TECQ) ;

Que cette acquisition soit financée par la subvention de la TECQ accordée à la Municipalité.

21- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 194-2020

Madame Karine Champagne donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 194-2020 décrétant des travaux de réfection de route dans le rang grand Shenley et le rang petit Shenley et l'affectation de la somme de 98 300 \$ du solde disponible du règlement numéro 166-2018 modifié par le règlement 172-2018 en vue d'une dépense de 98 300 \$ sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Madame Karine Champagne dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

22- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT 195-2020

Monsieur Shawn Marier donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 195-2020 modifiant le règlement numéro 166-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 085 453 \$ pour des travaux de réfection dans le rang 6 sud sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Shawn Marier dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

23- FACTURE DES SERVICES DE RELATION DE TRAVAIL DE LA FQM

2020-09-280

Considérant que la Municipalité a un mandat avec le service des relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans le dossier du Service de sécurité des incendies ;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a déposé une facture d'un montant de 2 467,88 \$ plus taxes pour les travaux réalisés à ce jour ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture de la FQM au montant de 2 467,88 \$ plus taxes.

24- OFFRE DE SERVICE DE ÉQIP SOLUTIONS POUR L'ANALYSE DU DÉPÔT À ABRASIF

2020-09-281

Considérant que la Municipalité veut faire une demande de financement dans le programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) pour un nouveau bâtiment à abrasif ;

Considérant que la Municipalité doit présenter un rapport sur le bâtiment actuel et que celui-ci doit être préparé par une ressource professionnelle afin d'effectuer sa demande ;

Considérant que la firme ÉQIP Solution est en mesure de réaliser le rapport ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme ÉQIP Solution pour effectuer une investigation et présenter un rapport sur l'état du bâtiment à abrasif de la Municipalité.

Que le conseil attribue un budget de 2 500 \$ pour la réalisation de ce mandat.

25- AUTORISATION POUR EFFECTUER UN APPEL D'OFFRES DE SERVICE POUR LA CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2020-09-282

Considérant que la Municipalité doit effectuer un appel d'offres pour la cueillette des matières résiduelles ;

Considérant que la Municipalité veut recevoir des soumissions avec option pour une entente d'une année, de trois ans et de cinq ans ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à effectuer un appel d'offres sur le SEAO pour la cueillette des matières résiduelles ;

Que l'appel d'offres contienne une proposition de trois options pour une entente d'une année, de trois ans et de cinq ans.

26- MANDAT AU NOTAIRE MARIO MATHIEU POUR PRÉPARATION ET PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA CPTAQ

2020-09-283

Considérant que la Municipalité veut faire modifier la vocation d'un lot lui appartenant ;

Considérant que la Municipalité doit effectuer une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour cette modification

Considérant que la Municipalité veut s'adjoindre les services d'un professionnel du droit notarial pour l'accompagner dans sa demande

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le notaire Mario Mathieu pour l'accompagner dans sa demande auprès de la CPTAQ afin de modifier la vocation d'un lot appartenant à la Municipalité.

27- MANDAT À FC ARPENTEUR GÉOMÈTRE POUR SOUTIEN TECHNIQUE DANS UNE DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ À LA CPTAQ

2020-09-284 **Considérant** que la Municipalité veut faire modifier la vocation d'un lot lui appartenant ;

Considérant que la Municipalité doit effectuer une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour cette modification

Considérant que la Municipalité veut s'adjoindre les services d'un arpenteur-géomètre pour l'accompagner dans sa demande

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme FC Arpenteur-géomètre pour l'accompagner dans sa demande auprès de la CPTAQ afin de modifier la vocation d'un lot appartenant à la Municipalité.

28- AUTORISATION POUR UNE DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE PSSPA DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

2020-09-285 Il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation du projet d'amélioration de la boucle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air ;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Honoré-de- à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de Shenley désigne madame Karine Champagne, responsable des sports, loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

29- MODIFICATION DE LA TARIFICATION D'UN SERVICE DU MATRICULE 7789 99 2714 SUITE A UN CHANGEMENT D'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ

2020-09-286 **Considérant** que la MRC Beauce-Sartigan a fait un changement d'utilisation de la propriété du matricule 7789 99 2714 ;

Considérant que le changement fait en sorte de modifier une tarification d'un service du matricule 7789 99 2714 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la modification de la tarification d'un service du matricule 7789 99 2714 suites au changement apporter par la MRC Beauce-Sartigan ainsi que la régulation des sommes à payer qui en découle.

30- FACTURE DE LA MRC POUR FRAIS DE SURVEILLANCE DE CHANTIER DANS LE RANG GRAND SHENLEY

2020-09-287

Considérant que la Municipalité a fait faire des travaux de réfection de route dans le rang Grand Shenley afin d'en améliorer la structure ;

Considérant que la Municipalité a bénéficié du support du service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan pour la guider dans les travaux à faire ;

Considérant que le coût total du support est de 4 315,23 \$ et que le mandat avait été accepté par le conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture à la MRC pour un montant total de 4 315,23 \$;

Que le coût de ce projet soit assumé à même le surplus accumulé non affecté.

31- TRANSFERT D'UN MONTANT DE 10 000 \$ BUDGÉTÉ À L'AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU RANG 10 AU RANG PETIT SHENLEY ET RANG 9

2020-09-288

Considérant que suite aux travaux d'amélioration effectuer dans le rang 10, il reste un solde de 19 000 \$ du budget initial ;

Considérant qu'il reste des travaux d'amélioration de route non prévus à faire dans le rang 9 et le rang Petit Shenley ;

Considérant que le conseil désire utiliser un montant de 10 000 \$ du solde restant pour effectuer les travaux dans le rang Petit Shenley et le rang 9 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de 10 000 \$ du budget pour les travaux dans le rang 10 pour des travaux dans le rang Petit Shenley et le rang 9.

32- TRANSFERT D'UN MONTANT DE 9 000 \$ BUDGÉTÉ À L'AMÉLIORATION DE LA ROUTE DU RANG 10 AUX TRAVAUX DE PRÉPARATION DU TERRAIN DE LA RUE JOBIN

2020-09-289

Considérant que suite aux travaux d'amélioration effectués dans le rang 10, il reste un solde de 19 000 \$ du budget initial ;

Considérant qu'il reste des travaux de préparation de terrain à faire sur la propriété appartenant à la Municipalité dans la rue Jobin

Considérant que le conseil désire utiliser un montant de 9 000 \$ du solde restant pour effectuer des travaux dans la rue Jobin

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de 9 000 \$ du budget pour les travaux dans le rang 10 pour des travaux de préparation de terrain dans la rue Jobin.

33- MANDAT À LA FIRME BLANCHETTE VACHON POUR EFFECTUER UN AUDIT DU PROJET DE LA ROUTE 269 CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU PIQM

2020-09-290

Considérant que la Municipalité doit déposer une déclaration finale de réalisation des travaux au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour obtenir sa subvention du PIQM dans le cadre des travaux de réfection de la route 269 ;

Considérant qu'une exigence du PIQM est que le Municipalité doit faire attester par un auditeur externe sa déclaration finale ;

Considérant que la firme comptable Blanchette Vachon est en mesure d'effectuer le mandat ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour effectuer l'audit de la déclaration finale du projet de la route 269 pour l'obtention de la subvention du PIQM.

34- MANDAT À LA FIRME BLANCHETTE VACHON POUR EFFECTUER UN AUDIT PRÉLIMINAIRE DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE 2020

2020-09-291 **Considérant** que la firme comptable Blanchette Vachon est responsable de l'audit financier de la Municipalité pour l'exercice financier 2020 ;

Considérant que la firme comptable Blanchette Vachon est en mesure d'effectuer un audit préliminaire dès maintenant pour l'exercice financier 2020 et que cet audit préliminaire est en mesure de donner un aperçu des états financiers actuels de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour effectuer un audit préliminaire des états financiers de la Municipalité pour l'année financière 2020.

35- DEMANDE DE L'ÉPICERIE SHENLEY SUR PAIEMENT DES INTÉRÊTS DE TAXE

Sujet non traité

36- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

37- FERMETURE DE LA SÉANCE

2020-09-292 Il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h35

Dany Quirion, maire

Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier